



GPEN2022 Lanveoc



Décisions pour le 28 May 2022

Cas	Groupe	De	Parties	Course	Conclusion	Décision
12	J80	FRA 128	FRA 1686	3	1686 engagé à l'extérieur dans la zone n'a pas laissé la place à la marque à 128 engagé à l'intérieur. 1686 a enfreint la RCV18.2(b) et la RCV14. Il n'était pas raisonnablement possible pour 128 d'éviter le contact.	1686 est DSQ course 10
13	J80	FRA 1680	FRA 415	8	FRA415 engagé au vent ne s'est pas maintenu à l'écart de FRA1680 engagé sous le vent. FRA415 a enfreint la RCV 11 et 14. Il n'était pas raisonnablement possible pour FRA1680 d'éviter le contact	FRA415 est DSQ course 8
14	J80	Jury	FRA 628	11	FRA 628 enfreint la RC C8.3(b)(ii) en navigant sans gennaker avec son bout dehors sorti. FRA 628 enfreint la RCV 44.2 en n'effectuant pas de pénalité conforme	FRA 628 DSQ course 11.
15	J80	FRA 1261	FRA 871	9	Réclamation non recevable.	

Dernière mise à jour: 28 May 19:52:23

Epreuve GPEN2022 Lanveoc
Dates 26 May 2022 - 28 May 2022

Jury Bertrand CALVARIN
ALLAIRE
Annick Martin

